

LE PENSE-PAS-BÊTE

2026
-
2027

INSCRIRE LES ENFANTS À LA CANTINE ET AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

sur l'espace famille avant
le 15 septembre !

(Les inscriptions peuvent être modifiées
jusqu'à 48h avant la date prévue)

ANTICIPER LES VACANCES SCOLAIRES

Les réservations aux
accueils de loisirs ouvrent à
chaque rentrée pour les
vacances suivantes.

(Les inscriptions peuvent être
modifiées jusqu'à 7 jours
avant la date prévue)

FAIRE CALCULER LE QUOTIENT FAMILIAL

pour bénéficier de tarifs adaptés,
transmettre les documents
en mairie ou via
enfance-famille@fontenay-aux-roses.fr

VOTER LE 9 OCTOBRE

pour élire les représentants
de parents d'élèves
qui siègent au conseil d'école et
sont des relais
entre les familles et l'école.

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS UTILES

dans le guide des écoliers.



BONNE, RENTRÉE !



Chers parents,

cette première rentrée de notre mandat ouvre une nouvelle dynamique à Fontenay-aux-Roses. Avec toute l'équipe municipale, nous faisons de l'éducation notre priorité, avec une ambition simple : offrir à chaque enfant les meilleures conditions pour apprendre, grandir et s'épanouir.

Dès notre arrivée, nous avons engagé des actions pour adapter nos écoles au réchauffement climatique. Les travaux se sont poursuivis cet été et un diagnostic est désormais en cours dans chaque établissement afin de construire un plan pluriannuel d'investissement.

Chaque semaine, nous déjeunons dans une école pour rencontrer les personnels, échanger avec les élèves et observer leurs conditions d'accueil. Nous avons pu constater l'engagement et la diligence des équipes en charge du périscolaire.

Dans les prochains mois, nous construirons ensemble une feuille de route ambitieuse pour les cinq années à venir à l'occasion de la refonte de notre Projet Éducatif de Territoire. Les parents d'élèves sont des partenaires essentiels de cette ambition collective. Merci de votre engagement à nos côtés et aux côtés de vos enfants.

*Nous vous souhaitons, à vous et vos enfants,
une très bonne année scolaire !*



Pauline Le Fur
Maire de Fontenay-aux-Roses



**Sophie de
QUATREBARBES**
Adjointe à la maire déléguée
à l'Enfance et à l'Éducation



Florian BIERRE
Conseiller municipal délégué
au Périscolaire et au Numérique

INVESTIR DANS LES ÉCOLES

675 776 €

investis depuis juin dans les écoles pour renforcer l'accessibilité, améliorer le confort et la sécurité ou encore rénover les espaces.

Chaque été, plusieurs chantiers sont menés alternativement dans les écoles de la ville. Cette année, voici les actions les plus importantes réalisées...

- Pose de voiles d'ombrage et de brumisateurs dans l'ensemble des cours d'école.
- Réfection des peintures, des sanitaires et installation de ventilateurs de plafond à l'école des Renards.
- Désamiantage et réfection des sols de l'école des Ormeaux.
- Remplacement de l'ascenseur de l'école élémentaire des Pervenches.
- Mise en accessibilité (Ad'AP) de l'école du Parc et marquage au sol dans la cour.



Les agents et les enseignants ont travaillé tout l'été pour que les écoles soient prêtes à accueillir vos enfants !



BON À SAVOIR

- Animateurs et directeurs sont formés tout au long de l'année.
- Les casiers judiciaires et antécédents de tous les agents sont systématiquement vérifiés.
- Tout signallement est pris au sérieux et fait l'objet d'un examen, avec un principe clair : la sécurité des enfants doit toujours primer.

UN ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DE QUALITÉ

La commune organise l'accueil des enfants sur le temps périscolaire :

accueil du matin, pause méridienne et accueil du soir. Mais aussi le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Les équipes y proposent de nombreuses activités ludiques, créatives, sportives et culturelles, adaptées à l'âge des enfants. Autant d'occasions d'apprendre autrement, de créer des liens et de s'épanouir.

ÉLABORATION DU PEDT

Fontenay-aux-Roses s'engage dans le renouvellement de son Projet éducatif de territoire (PEDT),

un outil stratégique qui définira, pour la période 2027-2032, les priorités de la politique éducative municipale en faveur des enfants et des jeunes de 0 à 18 ans.

Ce nouveau PEDT sera élaboré en concertation avec l'ensemble de la communauté éducative (dont les parents et les enfants !). Vous serez rapidement informés des premiers rendez-vous.

